

Date	Modifications
30/06/2020	Modification n°1
15/02/2022	Modification n°2
23/09/2025	Modification n°3

# Règlement Graphique

## P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°
5
Echelle
1:1
Orientation


### Légende :

#### Protections patrimoniales

-  Patrimoine bâti Garches
-  Ensemble bâti
-  Monument historique

#### Dispositions diverses

-  Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-  Périmètre en Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
-  Espace Boisé Classé
-  Emplacement réservé
-  Site inscrit
-  Zone de protection de l'Aqueduc de l'Avre
-  Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
-  Implantation du RDC à l'alignement
-  Périmètre de 500m autour de la gare

#### Zonage

-  Zone dense (UA)
-  Zone semi-dense (UC)
-  Zone faiblement dense (UE)
-  Zone de loisirs et de sports (UL)
-  Zone naturelle (N)

#### Autres informations

-  Limite communale
-  Parcellaire
-  Bâti
-  Cimetière existant
-  Gare de Garches - Marnes la Coquette

